



LA CONVIVIALE 2013-2014

Objectif: Participer à des compétitions officielles pour se familiariser avec le règlement et l'étiquette lors de compétitions FFG et apprendre à gérer son stress tout en ayant la possibilité d'améliorer son handicap.

Règlement pour les compétitions mensuelles de la saison

- Les joueurs règlent leur green fee le jour de la conviviale directement au trésorier ou son représentant **par chèque à l'US GAZELEC PARIS IDF SECTION GOLF.**
- Les joueurs doivent être à jour de leur certificat médical ainsi que de la cotisation à l'US GAZELEC PARIS IDF section golf.
- Etre en possession de la carte verte ou avoir été accompagné précédemment sur un parcours par un membre du bureau..
- Les joueurs confirmés se comportent en formateurs et prodiguent leurs conseils pendant le parcours.
- Sauf en cas d'impossibilité, une partie comportant des joueurs d'index supérieur à 36 sera obligatoirement accompagnée par un joueur possédant un index inférieur à 25.
- Toujours veiller à ne pas perdre de vue la partie précédente. Le joueur de la partie avec l'index le plus bas sera le garant de ce point de règlement
- Les joueurs qui sont au-dessus de leurs coups reçus, doivent impérativement ramasser leur balle.
- Les résultats et classements seront affichés le samedi suivant à Asnières et adressés par courriel.

Les classements établis seront au nombre de deux avec, à minima une participation à 4 conviviales et prise en compte limitée aux 5 meilleurs résultats :

Sur 18 trous : 2 meilleures progressions homme et meilleure progression dame,

Sur 9 trous : meilleure progression homme et meilleure progression dame.

Le calcul des progressions se fera au plus grand nombre de points obtenus lors de chaque compétition avec la règle suivante :

Sur 18 trous : Classement brut : 20 points puis 15, 12, 10, 8, 6, 4, 3, 2 et 1 aux 10 premiers,

Classement net : 20 points puis 15, 12, 10, 8, 6, 4, 3, 2 et 1 aux 10 premiers.

Sur 9 trous : Classement brut : 10 points puis 6, 4, 3, 2 et 1 aux 6 premiers,

Classement net : 10 points puis 6, 4, 3, 2 et 1 aux 6 premiers.

Les récompenses seront remises lors de notre Fête annuelle à Asnières/Oise au mois de Juin.



- 210 quai de Jemmapes - 75010 Paris -

Section Golf - *Président*: André QUINTARD - 3 rue Frédéric Mistral - 93600 Aulnay sous Bois - 06 74 52 48 23 - e mail : quintard.andre@wanadoo.fr

Secrétaire: Marc DHORNE - 4 avenue de Londres 95380 Louvres - 06 37 40 00 18 - e mail : marckeau@yahoo.fr

Trésorier: Bernard LECOMTE - 3 rue de Bossang 95270 Noisy-sur-Oise - 06 07 11 92 42 - e mail : cybernard.lecomte@wanadoo.fr